

Dix recommandations pour
une meilleure prise en compte
de **la biodiversité**
dans les investissements



Les Auteurs.



Elouan Heurard

ESG Analyst,
Biodiversity



Alix Chosson

Lead ESG Analyst –
Environmental Research
& Investments



Ce guide pratique a été rédigé par Candriam dans le cadre du Think Tank « 2030, Investir Demain », initié et animé par ID, L'Info Durable et l'AGEFI. Candriam est le co-fondateur du groupe de travail consacré à la thématique de la biodiversité.

Préambule.

La biodiversité n'est plus un sujet périphérique ; elle est désormais au cœur des risques et des opportunités pour les investisseurs responsables. La dégradation rapide des écosystèmes a des répercussions directes sur la disponibilité des ressources, la stabilité des chaînes de valeur et la résilience des entreprises. Ne pas en tenir compte, c'est exposer ses investissements à des risques croissants.

C'est avec cette conviction que nous avons lancé, dans le cadre du Think Tank « 2030, Investir demain », un travail collectif réunissant des entreprises, des investisseurs, des ONG et des chercheurs, autour de notre équipe d'analystes ESG. Ensemble, nous avons exploré les liens entre activités économiques et biodiversité, notamment les impacts et les dépendances des entreprises, les limites des modèles d'évaluation, la diversité des indicateurs ou encore l'importance de la localisation des activités.

De ces échanges est né un constat clair : si la biodiversité est encore une dimension émergente dans l'investissement, elle finira par devenir incontournable. Pour avancer, il faut des repères simples et pratiques. Telle est l'ambition de ce guide.

Nous vous proposons dix « bonnes pratiques » pour vous aider à vous poser les bonnes questions. Pour chacune d'entre elles, nous expliquons les enjeux et les risques, et proposons des pistes concrètes pour agir. Ce guide n'a pas pour ambition de fournir une réponse unique, mais de vous proposer un cadre opérationnel et évolutif.

Intégrer la biodiversité ne revient pas à ajouter une contrainte supplémentaire, mais à anticiper les profondes transformations de l'économie, à mieux gérer les risques et à saisir de nouvelles opportunités. Nous invitons chaque investisseur à s'approprier ces dix clés, à les tester et à les enrichir.

Investir avec la biodiversité en tête, c'est préparer l'avenir. Celui de nos portefeuilles, mais aussi celui des sociétés et des écosystèmes dont nous dépendons tous.



Nicolas Forest

Chief Investment
Officer

Une analyse localisée.

La prise en compte de la biodiversité dans les stratégies d'investissement ne peut se limiter à des indicateurs globaux ou décontextualisés. Les impacts et dépendances doivent être mesurés à l'échelle locale, en fonction des spécificités écologiques, géographiques et socio-économiques propres à chaque territoire.

Pourquoi

Contrairement aux émissions carbone, mesurées en équivalent de kg de CO² et qui ont une mesure physique concrète, l'impact sur la biodiversité s'analyse en observant les dommages causés à l'environnement : des espèces en moins bonne santé, un écosystème moins riche, etc. Et cet impact varie en fonction de l'intégrité et des spécificités locales de l'écosystème,

comme sa richesse en espèces, sa résilience ou bien la quantité d'eau présente.

Un impact biodiversité n'a donc de sens que s'il est contextualisé. Une industrie minière n'aura pas le même impact sur l'eau si elle est implantée dans un espace désertique ou, au contraire, dans une région avec d'abondantes ressources en eau.

Comment

Intégrer de nouveaux types de données dans l'analyse, notamment des données géospatiales pour, par exemple, identifier les zones protégées, les écosystèmes fragiles ou encore les populations locales impactées.

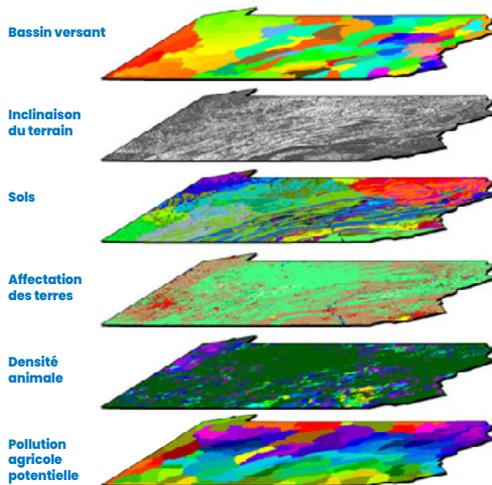
La bonne pratique numéro 1 consiste à **cartographier les actifs de production des entreprises analysées**, en remontant autant que possible les chaînes de valeur. Il s'agit ensuite d'aller chercher des données environnementales

localisées qui permettent une cartographie complète du monde selon différents enjeux environnementaux (par exemple WRI Aqueduct pour l'eau, ou Resource Watch pour des données environnementales localisées).

Enfin **l'engagement direct avec les entreprises est indispensable** pour affiner les analyses tant dans la localisation des actifs, des chaînes de valeur, que des conditions environnementales localisées.

Illustration 1 :

Analyse par superposition



Source : Map Overlay Concept Dutton Institute

“La biodiversité est un enjeu local, aussi selon le lieu où l’activité d’une entreprise est située, dans une zone déjà urbanisée, artificialisée ou à l’inverse dans un écosystème primaire, ses impacts ne seront pas les mêmes”

Elouan Heurard

Impacts

et les dépendances.

Pour analyser la biodiversité, il est essentiel d'étudier les impacts et les dépendances. Seule cette double lecture permet d'anticiper les coûts et de définir les leviers d'action prioritaires pour une transition maîtrisée.

Pourquoi

Prendre en compte la biodiversité, c'est analyser de nouveaux types de risques. Evaluer une entreprise sous l'angle des risques nécessite d'analyser à la fois les impacts et les dépendances. C'est le principe de **la double matérialité**.

Dans certains cas de figure, les impacts peuvent être assimilés à **un risque de transition** : l'impact de l'entreprise sur son environnement peut entraîner des risques, tels que des pénalités financières, une perte de licence à opérer ou l'obligation de réaliser des investissements pour réduire certains impacts (approvisionnement en eau, réduction de rejets polluants, mise en place d'équipements de protection de la biodiversité, etc).

Les dépendances de l'entreprise vis-à-vis de son environnement exposent celle-ci à **des risques physiques**. Par exemple, une mine implantée dans une zone qui fait face à un risque croissant de stress hydrique encourt le risque d'une perte de valeur de son actif, si elle doit réduire son exploitation ou investir dans de nouvelles solutions d'approvisionnement en eau (unité de dessalement par exemple). De la même façon, l'agriculture dépend directement des insectes pollinisateurs : leur extinction entraînerait une réduction drastique de certains rendements agricoles, et nécessiterait d'investir dans des alternatives coûteuses (pollinisation manuelle ou mécanique).

Comment

Pour améliorer l'analyse des impacts et des dépendances, la bonne pratique numéro 2 recommande une **approche de double matérialité**: autrement dit, une évaluation qui considère non seulement les impacts d'une activité sur les enjeux de durabilité, mais aussi les risques que ces enjeux de durabilité font peser sur elle. Et l'analyse des impacts et celle des dépendances se basent sur des méthodologies et des métriques

distinctes.

Des initiatives comme la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) ou le SBTN (Science Based Targets Network) fournissent des outils méthodologiques et des nomenclatures d'analyse des impacts et des dépendances à la biodiversité, qui permettent de s'appuyer sur des références méthodologiques communes.

“Les deux volets de la double matérialité sont liés, car plus l'entreprise a d'impacts sur son environnement, plus elle sera susceptible de faire face à des risques (stratégique, opérationnel, de réputation) qui pourront se traduire en impact financier.”

Alix Chosson

Risque

Ne pas confondre dépendances à la biodiversité et risque.

Certaines activités dépendent fortement des écosystèmes dans lesquels elles sont implantées. Pourtant, cela ne représente pas toujours un risque. Par ailleurs, limiter les risques biodiversité ne doit pas passer par une limitation des dépendances, au risque de ne pas financer la préservation de la biodiversité.

Pourquoi

La forte dépendance d'une activité ou d'un secteur aux services et fonctions écosystémiques ne constitue pas nécessairement un risque à éliminer.

En d'autres termes, la réduction des dépendances ne doit pas être considéré comme un objectif en soi. Par exemple, l'agriculture bio repose largement sur les processus et

fonctions écosystémiques – pollinisation, régulation des ravageurs, fertilité des sols, etc. –, encore plus que l'agriculture intensive. Pourtant, cette dépendance ne remet pas en cause sa légitimité ni sa durabilité. De la même manière, l'agroécologie est très dépendante des écosystèmes alors qu'elle représente une solution à la préservation de la biodiversité.



Comment

La bonne pratique numéro 3 suggère de **ne pas discréditer ni désinvestir un secteur ou une entreprise uniquement au motif d'une forte dépendance écologique**, dès lors que cette dépendance est correctement gérée et œuvre à préserver la biodiversité.

L'évaluation fine des dépendances d'une entreprise doit donc s'accompagner d'une analyse approfondie de sa stratégie et des actions mises en place pour les gérer et limiter les risques. Cette analyse des dépendances peut, si nécessaire, recourir à des scénarios exploratoires construits à partir d'hypothèses. Par exemple, que se passerait-il si le stress hydrique augmentait ?

Il s'agit ensuite d'analyser les mesures adoptées par l'entreprise pour prévenir ce risque et renforcer la résilience de ses activités sur le long-terme.

Une bonne gestion des dépendances peut avoir des impacts positifs, à la fois pour l'entreprise et pour la biodiversité. Ces effets doivent être mesurés. **Investir dans des activités fortement dépendantes à la biodiversité peut certes augmenter le niveau de risque, mais aussi générer des impacts positifs pour la préservation des écosystèmes.** C'est bien cette finalité qui doit guider l'action écologique.

“Ce n'est pas parce qu'un système dépend de la biodiversité qu'il faut le remplacer. L'agroécologie, par exemple, dépend fortement des écosystèmes – mais c'est justement une solution. Idem pour des matériaux comme le bois dans la construction.”

Florent Rebatel,

Analyste ESG-Environnement/ Biodiversité chez CDC

Séquence

Respecter la séquence ERC :

Eviter (d'abord), Réduire (ensuite) et limiter le recours à la Compensation (seulement le résiduel)

Il est essentiel de distinguer les différentes approches vis-à-vis de la biodiversité : évitement, réduction, compensation et restauration. Ces logiques ne sont ni équivalentes, ni interchangeables. Parmi elles, l'évitement – ou, lorsqu'il n'est pas possible, la réduction – reste la méthode la plus efficace pour enrayer la perte nette de biodiversité. Elle doit être systématiquement privilégiée.

Pourquoi

D'un point de vue éthique comme pratique, **éviter les impacts négatifs reste la meilleure option**. Il est toujours plus simple et plus sûr de prévenir la dégradation que d'espérer la réparer. Même si les projets de restauration peuvent afficher jusqu'à 80 % de réussite, il est presque impossible de retrouver intégralement les fonctions

écologiques initiales. Ainsi, la destruction d'une forêt primaire peut nécessiter plusieurs siècles de régénération.

La restauration doit donc être envisagée **uniquement en dernier recours**, après avoir épuisé toutes les possibilités d'évitement et de réduction des impacts.

Comment

Une étape clé consiste à mener **une analyse approfondie des écosystèmes** avant toute implantation. Certaines zones doivent être strictement évitées – les espaces protégés ou les milieux soumis à un stress hydrique – et les activités adaptées pour limiter les pressions exercées sur la biodiversité.

Le concept de « **dette biodiversité** » peut également aider à anticiper les impacts. Il désigne le coût que les entreprises devraient théoriquement assumer pour compenser les dégradations passées ou potentielles. Cet outil permet d'attribuer une valeur économique aux impacts négatifs afin d'inciter à leur prévention. Toutefois, il ne doit

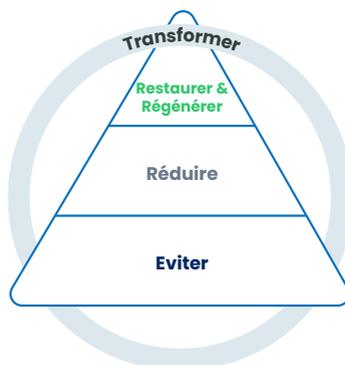
pas devenir un prétexte pour justifier le recours à la compensation, et encore moins une vision strictement économique de la nature.

Un dispositif comparable existe déjà au Royaume-Uni : le « Biodiversity Net Gain », qui attribue une valeur

de restauration aux terrains en fonction de leur importance écologique.

Illustration 2 :

Séquence ERC



Source : SBTn

“En fonction des pays et des écosystèmes, le coût de la restauration varie entre cinq centimes et quarante euros du mètre carré selon la nature des projets”

Elouan Heurard

Sélectionner les bons indicateurs.

Malheureusement, l'indicateur unique n'existe(ra) pas.

Si le kilogramme de CO₂ permet de mesurer la contribution au changement climatique, la biodiversité est trop vaste et trop complexe pour être résumée à un indicateur de mesure unique. Pour une analyse pertinente, il est donc nécessaire de prendre en compte une pluralité de modèles et d'indicateurs qui apportent chacun un angle ou une dimension spécifique.

Pourquoi

Puisqu'il s'agit d'un flux physique, il existe un indicateur unique pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre : le kilogramme ou la tonne de CO₂. C'est un indicateur simple, facilement agrégable qui permet d'établir des équivalences entre les différents gaz à effet de serre et de mesurer l'impact sur le réchauffement climatique.

Pour la biodiversité, en revanche, il est beaucoup plus difficile d'identifier un indicateur unique, car on parle de systèmes aux multiples enjeux bien souvent interconnectés, et dont l'analyse doit être contextualisée dans le temps (approche dynamique) et dans

l'espace (localisation). **La biodiversité est bien trop vaste pour que son évaluation soit possible avec un seul indicateur.**

Choisir un indicateur unique revient à n'analyser la biodiversité que sous un angle particulier. L'exprimer en m² dégradés ne revient pas au même que l'exprimer en valeur économique, en nombre d'espèces disparues ou en voie de disparition, ou encore en intégrité des écosystèmes. Chacun de ces indicateurs permet d'évaluer une facette différente de la biodiversité, mais aucun ne permet une mesure globale.

Comment

La bonne pratique numéro 5 recommande de **combiner plusieurs modèles et indicateurs**, selon les angles et dimensions que l'on souhaite intégrer. Parmi les outils existants, certains sont utilisés pour mesurer les dépendances physiques, comme le stress hydrique ou la proximité avec des zones protégées. D'autres permettent d'évaluer les impacts environnementaux à l'échelle globale – c'est notamment le cas du modèle Globio¹.

Chez Candriam, **nous avons développé une méthodologie basée sur neuf thématiques analysées de manière localisée** et sous plusieurs angles, à l'aide d'une large palette de métriques. Ces thématiques – telles que l'eau, les espèces en danger ou encore la pollution – permettent de croiser les impacts et risques liés à la biodiversité avec la gestion par les entreprises de ces enjeux, afin d'évaluer leur responsabilité et la durabilité de leurs pratiques.

“L'idée qu'un indicateur unique pourrait suffire est une illusion. Il est normal que plusieurs modèles coexistent, chacun apportant une vision complémentaire”

Julie Raynaud,

Consultante indépendante en finance durable

¹- Modèle développé par l'Agence néerlandaise de l'environnement pour quantifier les impacts humains sur la biodiversité et les écosystèmes à l'échelle mondiale.

Analyser l'ensemble de la chaîne de valeur.

Évaluer l'impact d'un produit sur la biodiversité suppose d'examiner l'ensemble de son cycle de vie. Cela implique d'analyser les effets depuis la production jusqu'à l'usage, mais aussi la manière dont la fin de vie est gérée.

Pourquoi

La mesure de l'empreinte biodiversité d'une entreprise repose sur **une cartographie complète de ses impacts**, couvrant la chaîne d'approvisionnement, les sites de production, mais aussi les usages des produits et services.

Comme pour le carbone avec le scope 3, une grande partie des pressions sur la biodiversité se situe en amont ou en aval des activités

directes. La difficulté supplémentaire réside dans la nécessité d'une analyse localisée et multidimensionnelle, tenant compte de la diversité des enjeux écologiques.

Comment

La bonne pratique n°1 qui recommande de prendre en compte les données environnementales locales (état de la biodiversité, situation hydrique, état des forêts, nombre d'espèces en danger, proximité de zones protégées, etc.) doit s'appliquer **sur l'ensemble de la chaîne de valeur**, c'est-à-dire de l'extraction des matières premières à la fin de vie du produit.

Cependant, à mesure que l'on remonte dans la chaîne de valeur, l'accès à l'information se complique.

Certaines matières premières comme le soja ou l'huile de palme sont soumises à des régulations qui fournissent des données précises, mais de nombreux flux restent opaques.

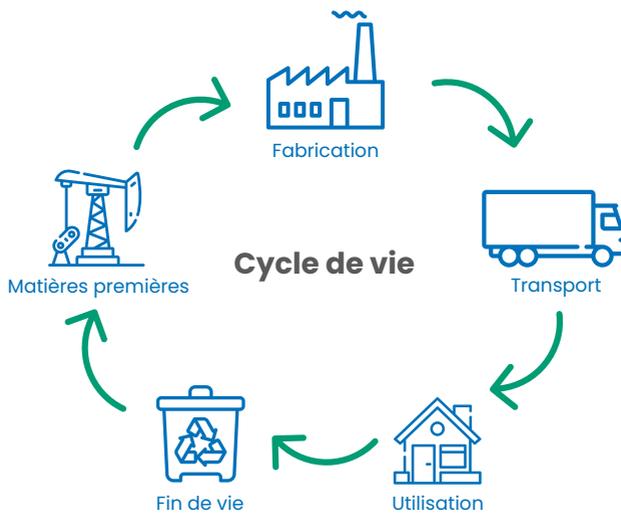
Pour les gestionnaires d'actifs, un dialogue direct avec les entreprises sur la localisation de leurs actifs peut réduire ces zones d'ombre, mais cela exige des ressources conséquentes.

Par ailleurs, les analyses de cycle de vie comportent aussi des biais : disponibilité et qualité des données, hypothèses retenues, délimitation du périmètre. Les impacts indirects, souvent estimés via des approches globales ou sectorielles, limitent également la comparabilité entre secteurs et activités. La fin de vie, encore mal évaluée, peut accentuer ces distorsions.

Ces défis méthodologiques ne doivent toutefois pas freiner l'adoption d'une approche globale, mais appellent à plus de transparence et d'engagement.

Illustration 3 :

Analyse du Cycle de Vie d'un produit



Source : Candriam

Intégrer la biodiversité de manière pertinente dans les décisions d'investissement.

En tant qu'investisseur, la prise en compte de l'impact des activités économiques sur la biodiversité, ainsi que leur dépendance, ne peut se limiter à la publication d'indicateurs dans les rapports de gestion. La matérialité de ces enjeux justifie pleinement leur intégration dans les décisions d'investissement. Mais la complexité du sujet rend cet exercice particulièrement ardu.

Pourquoi

La biodiversité est un enjeu stratégique pour les investisseurs, au même titre que le climat, car sa préservation représente un enjeu environnemental, social et économique majeur. La disparition de pollinisateurs, l'appauvrissement des sols ou la déforestation se

traduisent déjà par des risques financiers tangibles. Pour un investisseur, ignorer ces impacts revient à sous-estimer des risques systémiques majeurs et à se priver d'opportunités liées à la transition vers une économie respectueuse du vivant.

Comment

L'intégration de la biodiversité dans les investissements peut prendre plusieurs formes : l'exclusion, l'intégration dans l'analyse ESG ou encore l'engagement actionnarial.

L'exclusion consiste à exclure de l'univers d'investissement certaines activités jugées incompatibles avec la protection du vivant. Longtemps limitée aux énergies fossiles, cette pratique s'étend aujourd'hui à d'autres

secteurs : production de pesticides ou d'OGM, exploitation minière en eaux profondes.

Dans certains cas, cette démarche repose sur une analyse ESG plus fine, assortie de critères spécifiques : recours exclusif à de l'huile de palme certifiée, absence de controverses environnementales, ou encore publication d'une stratégie biodiversité complète et crédible.

L'intégration consiste à intégrer la biodiversité à l'analyse ESG et aux décisions d'investissement. Cela peut passer par une revue des impacts et dépendances ainsi qu'une analyse de l'approche mise en œuvre par l'entreprise pour les gérer. Cette analyse biodiversité peut ensuite servir à modifier le profil de risque de l'entreprise et être intégrée dans l'analyse financière et dans les décisions d'investissement.

L'engagement actionnarial fait partie intégrante de toute stratégie biodiversité, que ce soit du côté investisseur ou du côté entreprise. Il est d'autant plus nécessaire que les entreprises et les investisseurs manquent encore de maturité dans l'évaluation et la prise en compte de

la biodiversité. Ce dialogue sert à la fois à renforcer la transparence et à encourager une meilleure intégration dans les décisions économiques. A l'image de ce qui existe déjà pour le climat, certaines entreprises commencent à soumettre leur stratégie biodiversité à l'approbation des actionnaires en déposant des résolutions « Say On Nature » lors de leurs Assemblées Générales.

La biodiversité n'est donc plus une thématique périphérique de l'investissement responsable, mais impose aux investisseurs de construire une démarche cohérente, ancrée dans une logique de double matérialité impacts/ risques, qui puisse guider les décisions d'investissement.

“Notre analyse des sociétés a plusieurs dimensions :

- 1. le Quoi (leurs activités économiques et leur impact sur la biodiversité) ; l'analyse des impacts biodiversité se fait notamment à partir d'analyses du cycle de vie (ACV).**
- 2. le Où : la localisation de leurs opérations au moyen d'analyses géospatiales**
- 3. le Comment : politiques internes, existence ou non de scénarios, capacité à adapter leur stratégie, et controverses éventuelles.”**

Elouan Heurard

Objectifs

Définir des objectifs basés sur la science.

Mesurer l'impact d'une entreprise sur la biodiversité et surtout évaluer l'importance de cet impact, puis fixer des objectifs, nécessite de s'appuyer sur des études scientifiques.

Pourquoi

Une entreprise ou un produit peut avoir un impact sur un aspect spécifique de la biodiversité, à travers par exemple sa consommation d'eau. Mais l'analyse de cet impact nécessite de le mettre en perspective, de le comparer à un

seuil ou un état de référence. Le choix de cette référence ou de ce seuil ne peut être du seul ressort de l'investisseur. Il doit s'appuyer sur des analyses sectorielles, elles-mêmes construites sur la base de références scientifiques.

Comment

L'évaluation des impacts biodiversité doit s'appuyer sur **des états écologiques définis scientifiquement, en cohérence avec les limites planétaires.**

Des cadres méthodologiques existent déjà : la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) et le Science Based Targets Network (SBTN) proposent des outils d'analyse pour mesurer à la fois les impacts et les dépendances des entreprises vis-à-vis de la nature.

À ces cadres s'ajoutent des initiatives sectorielles qui traduisent ces principes en bonnes pratiques concrètes.

- Dans l'extraction minière, l'IRMA fixe des standards exigeants pour l'exploration, l'exploitation et le traitement des minerais.
- Dans le textile, le ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals) définit plusieurs niveaux de performance environnementale, avec des seuils précis concernant les rejets de polluants dans l'eau et l'intensité de la consommation par kilogramme de textile produit.

Face à la diversité des approches —méthodologiques, sectorielles ou même culturelles —investisseurs et entreprises doivent souvent jongler entre différents référentiels. Cette

complexité reflète l'ampleur du défi biodiversité, mais elle souligne aussi **l'importance d'une harmonisation progressive des standards et des pratiques.**

“ Pour être réellement efficaces, les projets de restauration doivent s’inscrire dans des stratégies durables, fondées sur la science et adaptées aux contextes locaux. C’est la démarche portée par l’ONG Noé, qui opère dans plusieurs pays pour préserver des zones à haute valeur écologique. Nous intervenons pour préserver des ‘hotspots’ de biodiversité identifiés par des instances internationales ”

Grégoire Even,

Directeur du développement de Noé



Privilégier la restauration à la compensation.

Les accords de Kunming–Montréal ont fixé un objectif ambitieux : inverser la courbe de l'érosion de la biodiversité d'ici 2030. Cela suppose que les contributions positives dépassent les pertes générées, selon le principe du « net positive ». Ce concept, séduisant en théorie, soulève de sérieuses questions éthiques. Peut-on additionner destructions et restaurations comme on équilibre une comptabilité ? Une démarche vertueuse consiste à privilégier la restauration en cohérence avec les dommages causés, plutôt qu'une approche de « compensation ».

Pourquoi

La compensation laisse entendre qu'il existerait une forme de neutralité dans l'impact, et que l'on peut additionner des pertes et des gains de biodiversité dans une logique très « mathématique », comme si des investissements pouvaient suffire à neutraliser les dommages causés aux écosystèmes. Dans ce système, un impact à un endroit pourrait être compensé par une action menée ailleurs.

La restauration, elle, poursuit une autre ambition. Dès lors qu'une activité exerce une pression sur les écosystèmes, la question de la restauration doit être posée.

Il est crucial de différencier les logiques d'évitement, de réduction et de compensation/restauration, qui ne sont ni équivalentes ni interchangeables.

Comment

Les pratiques de compensation sont présentées comme un levier afin d'attirer des financements pour la restauration de la biodiversité - mais l'objectif de 200 milliards de dollars mobilisés par an, fixé par les accords de Kunming Montréal, est loin d'être suffisant pour atteindre cet objectif. En 2024, les financements privés à

destination de la biodiversité avaient atteint les 102 milliards d'euros d'après une étude de l'UNEP Fi.

Dans certains pays, des mécanismes de compensation sont déjà en place. Ils favorisent l'émergence de marchés privés de la biodiversité et de plateformes d'échanges de

crédits biodiversité. Cependant, sur le sujet de la biodiversité, encore plus que sur le sujet carbone déjà polémique, **il convient de considérer ces mécanismes de « compensation » avec prudence**, à la fois sur les plans éthiques, méthodologiques, et de transparence.

En parallèle, les projets de restauration peinent à attirer des financements privés, faute de modèle économique viable et d'incitations suffisantes. **Le régulateur pourrait jouer ici un rôle central**, en imposant aux entreprises des obligations de restauration.

La France semble mettre en avant la notion de certificats biodiversité, qui se distinguent des crédits biodiversité car ils ne permettent pas de « compensation », mais plutôt une approche par « bilan ». Avec ces instruments, le bilan biodiversité d'une entreprise doit clairement différencier l'impact d'une part, et la restauration d'autre part, afin d'avoir une vue plus complète des impacts biodiversité de l'entreprise.

“ Une dette est liée à un impact déjà produit : l'activité de l'entreprise a entraîné une dégradation, c'est cela qui crée une dette. La restauration est la seule manière de traiter cette dette ”

Alexandre Rambaud,

codirecteur de la chaire Comptabilité écologique (AgroParisTech)

« Net biodiversité » : les limites de la contribution positive.

Limiter les dégâts avant de compenser. Face à la crise de la biodiversité, certaines entreprises mettent en avant des stratégies de restauration ou de compensation, affichant des bilans de « contribution positive ». Mais ces approches ne sauraient remplacer une action prioritaire : réduire directement les impacts négatifs de leurs activités.

Pourquoi

Affirmer agir positivement pour la biodiversité peut parfois masquer de mauvaises pratiques - notamment lorsque l'on entre dans la notion de compensation d'impacts négatifs. D'abord, parce que pour pouvoir démontrer un impact positif net, on peut avoir tendance à sous-estimer les impacts négatifs et à surestimer les impacts positifs, alors que beaucoup reste à faire afin d'avoir une évaluation complète des impacts biodiversité. Ensuite, parce que certaines politiques de restauration ou de conservation peuvent générer d'autres impacts négatifs,

notamment sur les communautés locales, lorsque celles-ci n'y sont pas associées en amont.

Dans d'autres cas, la recherche d'une rentabilité écologique à moindre coût a parfois produit des résultats contraires à ceux attendus, causant davantage de dommages que de bénéfices. **Contribuer positivement à la biodiversité n'est donc pas une opération comptable**: c'est un processus complexe qui exige cohérence, transparence et responsabilité.



Comment

La première étape consiste à évaluer avec précision ses impacts négatifs, en tenant compte de l'échelle locale : zones protégées, écosystèmes fragiles, populations affectées. La même exigence doit s'appliquer aux initiatives positives.

L'éthique de la biodiversité rappelle ici une règle fondamentale : **un projet de restauration ou de compensation n'a de légitimité que s'il respecte la valeur intrinsèque des écosystèmes et les droits des communautés concernées.** De nombreuses recherches en écologie et en sciences sociales montrent

que les projets imposés « d'en haut » échouent fréquemment, soit parce qu'ils perturbent des équilibres existants, soit parce qu'ils négligent les savoirs locaux.

Les bonnes pratiques mises en avant par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et la Society for Ecological Restoration soulignent ainsi plusieurs conditions essentielles : un ancrage local fort, une cohérence écologique, une transparence des résultats et un suivi sur le long terme.

“ Il est important de communiquer de manière lisible sur ce qui est réellement mis en œuvre, de ne pas soustraire une compensation à une mesure ”

Florent Rebatel,

analyste ESG – Environnement/Biodiversité, CDC

“ Il ne suffit pas d'évaluer une entreprise à un instant T : il faut aussi projeter son comportement à 2030 ou 2040, en anticipant des durcissements réglementaires, des changements dans la production ou encore des modifications des écosystèmes ”

Elouan Heurard



OCTOBRE 2025

Ce document est fourni uniquement à des fins d'information et d'éducation et peut contenir l'opinion de Candriam ainsi que des informations exclusives. Les opinions, analyses et points de vue exprimés dans ce document sont fournis à titre d'information uniquement. Ils ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni une recommandation d'investissement, ni une confirmation d'une quelconque transaction. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent être exclues a priori. Candriam ne peut être tenu responsable des pertes directes ou indirectes résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment, le contenu de ce document ne peut être reproduit sans autorisation écrite préalable.